



Vente d'un bien à un héritier

Par **Véro**, le **28/02/2012 à 20:30**

Bonjour,

En décembre 2011 j'ai vendu pour 1€ la société que j'ai créée à mon père.

2 jours après la signature de l'acte, mon père a revendu sa société à 1€ (500 parts d'une valeur nominale de 16€ chacune) à ma soeur aînée.

Nous sommes 3 enfants, a-t-il le droit de vendre sa société à un prix aussi dérisoire sans l'avoir proposé à ses autres enfants ?

Cette action a été faite dans la plus grande discrétion et je l'ai découvert complètement par hasard, bizarre !